

# TRAVAUX DU COMITÉ FRANÇAIS D'HISTOIRE DE LA GÉOLOGIE (COFRHIGÉO)

TROISIÈME SÉRIE, t. XXV, 2011, n° 7  
(séance du 14 décembre 2011)

Jacqueline LORENZ et Jean RICOUR

## *Naissance de la Maison de la géologie*

Résumé. La Société géologique de France (SGF), créée en 1830, et la « *Maison de la géologie* » inaugurée en 1977 sont intimement liées. La Maison de la géologie est en quelque sorte la fille de la Société géologique de France. Atmosphère des séances de la Société géologique de France avant 1963. Déménagement et aménagement de la Société géologique de France rue Claude Bernard en 1967. Édification laborieuse de la Maison de la géologie. Les donateurs de la Maison de la Géologie. Rôles d'Hubert Curien, de Georges Millot et de Pierre Pruvost. Inauguration de la Maison de la Géologie en 1977. Les carrières souterraines sous la Maison de la géologie. Rôle et gestion de la Maison de la géologie. Présence du BRGM et du Secrétariat de la Carte géologique du Monde.

Mots-clés : Société géologique de France – Maison de la Géologie – construction – financement – BRGM – Carte géologique du Monde – carrière souterraine – gestion.

Abstract. The French Geological Society (SGF), created in 1830, and the House of Geology, inaugurated in 1977, are intimately connected. The House of Geology is, so to speak, the daughter of the French Geological Society. Atmosphere of the French Geological Society sessions before 1963. Moving out and moving in of the French Geological Society to rue Claude Bernard in 1967. Laborious edification of the House of Geology. The House of Geology's benefactors. Role of Hubert Curien, George Millot and Pierre Pruvost. Opening of the House of Geology in 1977. The underground quarries under the House of Geology. Role and running of the House of Geology. Attendance of the BRGM and of the Secretary of the Geological Map of the World.

Key words : French Geological Society – House of Geology – edification – financing – BRGM – Geological Map of the World – underground quarry – administration.

Il est difficile de parler de la naissance de la « *Maison de la géologie* » sans évoquer la Société géologique de France. Ces deux entités sont complémentaires : la première, née en 1977, est la fille de l'autre, née en 1830, mais rajeunie à partir de 1963.

Depuis le 16 août 1900, la Société géologique de France était logée dans un vieil immeuble de la rue Serpente (Paris 6<sup>e</sup>) : l'Hôtel des Sociétés savantes, qui appartenait à l'université de Paris. Pour bien comprendre la situation, il faut dépeindre l'atmosphère de la Société géologique de France antérieurement à 1963. Il a donc été fait appel à nos souvenirs.

C'est en 1942 que l'un de nous (J.R.) a pris contact pour la première fois avec la Société géologique de France où il venait d'être admis sur présentation de Pierre Pruvost et de Jacques Bourcart. Son émotion fut grande à l'idée d'assister à l'une des réunions mensuelles de cette noble société. Sa déception le fut aussi car il avait imaginé une salle de séances solennelle, peut-être sans lambris, mais tout de même autre que cette simple pièce d'un appartement qui n'avait rien d'académique. La salle était rectangulaire, très longue et le bureau du président et de ses assesseurs n'était qu'une simple table, posée sur une estrade et garnie d'une feutrine verte. Seuls les murs, entièrement couverts d'étagères garnies de livres, donnaient à cette salle un peu de solennité, mais les assistants étaient assis sur de simples chaises de paille. Dans cette salle exigüe on fumait, l'atmosphère y était irrespirable et l'on ne pouvait ouvrir les fenêtres qui donnaient sur la rue très bruyante. Dans le fond de la salle, un endroit sympathique pourtant : une table, elle aussi couverte d'une feutrine verte, occupait toute la largeur de la pièce. C'est là que s'entassaient, assis à même la table, ceux qui n'avaient pas trouvé place sur les chaises. C'étaient en général des jeunes car il était d'usage que les grands patrons occupent les premiers rangs et les « *anciens* » le reste des chaises.

C'est de cet endroit que nous avons assisté aux joutes oratoires des grands maîtres de l'époque : Maurice Gignoux, Maurice Lugeon, Mme Jérémme, Léon Bertrand, Jean Goguel, René Perrin et Marcel Roubault, Jacques Bourcart, Léon Lutaud, Charles Jacob, Jean Jung, etc. La qualité des débats faisait oublier la modestie du lieu. Nous gardons aussi un souvenir ému du secrétariat, centre névralgique de la Société géologique de France où régnait une dame charmante, proche de la retraite : Mme Mesmin qui s'imposait à tous par sa gentillesse et sa connaissance des us et coutumes de la Société. Elle menait de main de maître les affaires courantes de la Société géologique de France et son autorité en imposait aux jeunes secrétaires : Jean Aubouin, Michel Durand-Delga et Jean Ricour.

Une coutume voulait qu'après les réunions, des jeunes se réunissent dans une brasserie de la place Saint-André-des-Arts pour continuer les discussions en buvant de la bière et en mangeant des harengs saurs et des « *gendarmes* » [saucisses sèches]. Quelques patrons éminents se joignaient parfois à eux, dont Pierre Pruvost et Jacques Bourcart.

### **La Société géologique de France durant les années 1960**

Au début des années 1960, l'université de Paris, propriétaire de l'immeuble des Sociétés savantes, décida de le récupérer pour y installer certains de ses services. Il fut

demandé à la Société géologique de France de quitter les lieux. Les ressources de la société et l'indemnité d'éviction proposée au simple locataire qu'était la Société géologique de France, étaient trop faibles pour louer un local acceptable et, à plus forte raison, pour envisager l'achat d'un immeuble.

En 1961, la Ville de Paris ayant acheté l'Hôtel de Saint-Aignan, dans le Marais, pour en faire un centre de Sociétés savantes, le président Raymond Furon avait envisagé d'y installer la Société géologique de France. Le projet ayant été abandonné, il fut décidé d'acheter un immeuble et l'idée d'une Maison de la géologie, à l'image de la célèbre Maison de la chimie, fut, pour la première fois, évoquée par Raymond Furon. Pour rassembler les fonds nécessaires, il fut décidé de faire appel aux adhérents et aux sociétés utilisatrices de la géologie. Furent vendus des collections et un petit immeuble, rue du Moulinet, issu d'un legs, dont la gestion posait régulièrement des problèmes. La recherche de crédits et d'un local fut laborieuse. Une possibilité se présenta rue Roquépine mais finalement, en 1963, fut acheté, pour la somme de 757 350 F, un immeuble situé au 77 de la rue Claude Bernard qui, jusque là, était la propriété d'un médecin. Ce local avait de nombreux avantages : situé dans le quartier latin, il avait belle allure.

### **L'immeuble du 77 rue Claude Bernard**

Cette demeure avait été construite dans ce qui fut le jardin de l'immeuble du 77. On y accédait par une large porte cochère et un passage voûté sous les appartements du 77. Elle disposait d'un petit parking, le site était calme car isolé de la rue par des immeubles et adossé, de l'autre côté, au paisible Val-de-Grâce. Mais, s'il y avait bien de quoi loger le bureau de la secrétaire (Mme Mesmin avait pris sa retraite et avait été remplacée par Mme Odier, secrétaire gérante dont le caractère était beaucoup plus rude), la salle du Conseil, la bibliothèque, y compris une salle de consultation, il n'y avait pas de salle de réunion. De plus les planchers ne pouvaient supporter le poids de la bibliothèque.

Il fut paré au plus pressé : renforcer la structure et approfondir le sous-sol pour y aménager des rayonnages. Il fallut donc de nouveau faire la quête. Une somme de 546 650 F était nécessaire. Grâce à de généreux donateurs et au dévouement de certains membres, la Société géologique de France s'installa rue Claude Bernard en 1967. Le montant des crédits nécessaires pour l'achat de l'immeuble et les travaux d'aménagement s'élevaient à 1 304 000 F. Ils ont été abondés par les dons des membres de la SGF et de sociétés (853 000 F), la vente de l'immeuble de la rue du Moulinet (135 000 F), la vente de collections, (131 735 F), l'indemnité d'éviction (250 000 F) et enfin par un reliquat de trésorerie s'élevant à 66 035 F.

## **La laborieuse édification de la Maison de la géologie (1967-1977)**

Dans son nouveau local, la Société géologique de France était à l'étroit. Les réserves de publications, jadis conservées dans l'immeuble du legs qui venait d'être vendu, avaient été entreposées à Brie-Comte-Robert, au Service régional du BRGM. Il n'y avait plus de salle de réunion et les séances mensuelles se sont tenues tout d'abord à l'Institut agronomique, rue Claude Bernard, puis rue d'Ulm, dans un amphithéâtre de l'École normale supérieure. Mais cela n'étant pas commode, il apparut que la Société ne retrouverait sa pleine animation qu'en tenant chez elle ses réunions mensuelles. Pour pallier cette carence, une construction sur un terrain sis au 79 de la rue Claude Bernard et mitoyen de celui de la Société géologique de France fut immédiatement évoquée et l'idée d'une Maison de la géologie refit surface. Ce projet, après l'effort réalisé pour le relogement de la Société géologique de France, parut à certains utopique : comment allait-on financer la construction et ensuite l'entretien de ce local ? Mais la décision de construire fut prise et la recherche de fonds recommença.

Pour faciliter l'apport de capitaux il parut nécessaire de créer une Société civile particulière dont la Société géologique de France serait le principal actionnaire. De la sorte les sociétés contributrices n'avaient plus à faire apparaître les sommes allouées comme don pur et simple, mais comme prise de participation. À l'origine, les membres de cette Société civile particulière furent : Société géologique de France (125 parts) ; Société générale des Eaux de Vittel (2) ; Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (1) ; COFREMMI (2) ; BRGM (5) ; EURAFREP (1) ; GEOSERVICES (1) ; COMILOG (1) ; Denain-Anzin-Minéreaux (1) ; COPAREX (1) ; Société des Mines d'Anderny-Moutiers (1) ; Société des Mines de Potasses d'Alsace (5) ; Union française des Géologues (1) ; Société des Eaux de Marseille (1) ; Comité national français de Stratigraphie (1) ; Péchiney-Ugine-Kuhlman (1) ; Société nationale ELF Aquitaine production (2) ; Société lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage (1) ; Association des Sédimentologistes français (1) ; Association des anciens élèves de Nancy (1) ; Société auxiliaire d'Énergie (5).

L'achat du terrain, pour une somme de 195 500 F, fut réalisé sans trop de difficultés, en 1968. Jacques Charron, architecte du BRGM, fut chargé d'établir le plan et la demande de permis de construire. Mais les ennuis commencèrent pour l'obtention de ce dernier document. Les obstacles à surmonter furent les suivants : le Val-de-Grâce, site classé, étant mitoyen, il fallut s'entendre, sans trop de difficultés, sur la hauteur et le style du futur bâtiment ; les copropriétaires du 79 ne voulaient pas, contre toute logique, que l'accès de notre futur immeuble se fasse par le porche du 79 alors que les copropriétaires du 77 refusaient le passage sous le porche du 77 ; pour faciliter la livraison de colis, il avait été envisagé d'établir un accès au sous-sol par un plan incliné dans l'axe du porche du 79. Pour ce faire, il fallait abattre un marronnier situé, comme l'actuel dans cet axe. Cet arbre était, paraît-il, classé par la Ville de Paris et les habitants du 79, aussi bien que ceux du 77 ne voulaient pas le voir disparaître. Il avait un défenseur important, un personnage bien en cour aussi bien à la Ville de Paris qu'à l'Élysée : l'ambassadeur de France au Vatican, dont la résidence parisienne était au 77. C'est pour cette raison que la rampe d'accès au sous-

sol décrit une courbe autour du dit marronnier rendant l'accès au sous-sol délicat. C'est, semble-t-il, la mort du titulaire de l'Élysée qui libéra la situation.

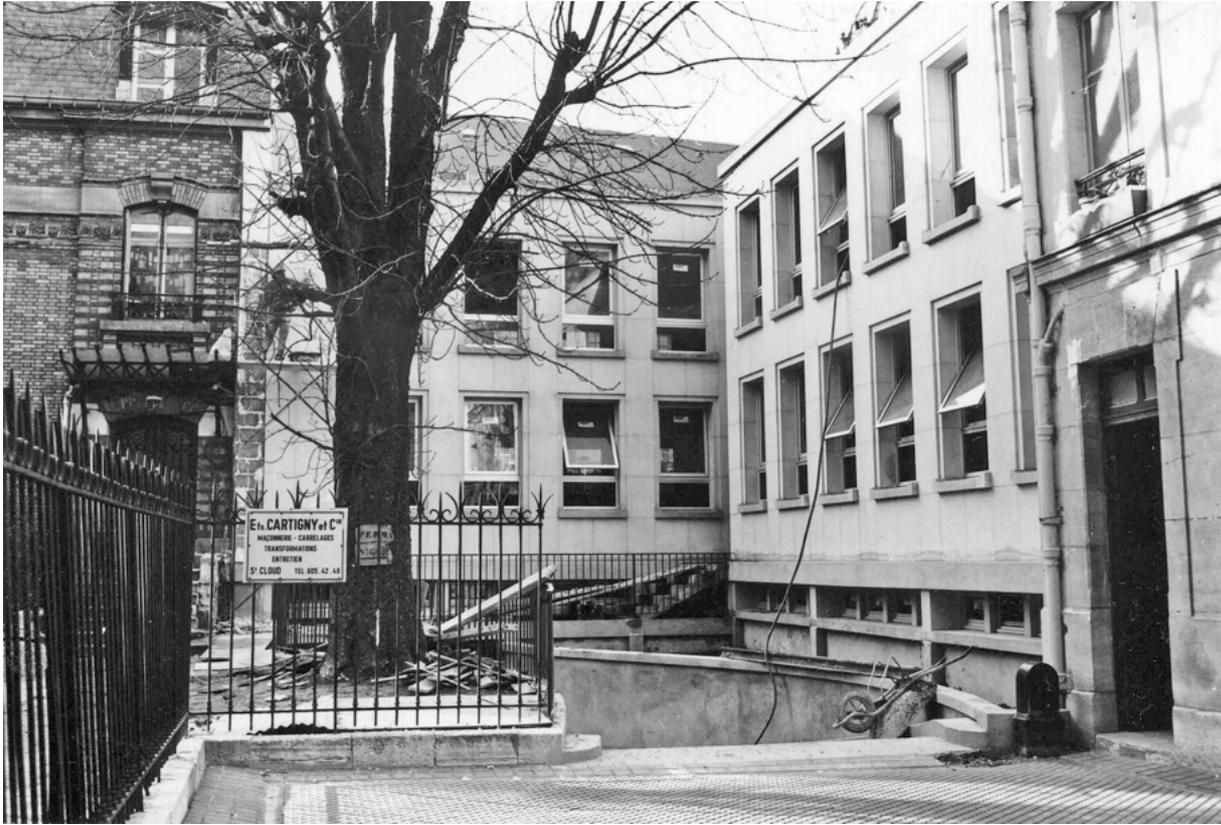


Fig. 1. La Maison de la géologie à la fin des travaux. La rampe courbe évite le marronnier qui mourut peu après et fut remplacé par celui que nous voyons aujourd'hui.

Le permis de construire obtenu, la recherche de crédits reprit donc de plus belle. Nous participions souvent aux démarches des présidents de la Société géologique de France auprès d'éventuels mécènes. Certains d'entre eux, certainement très bons géologues, étaient peu doués pour tirer les sonnettes. Ils ne savaient se départir de leur look de géologues de terrain pour rendre visite à des chefs d'industrie. Ils ne pouvaient pas davantage s'empêcher de faire un cours de géologie dans le bureau de standing de leurs interlocuteurs. Ils allaient même jusqu'à leur reprocher de ne pas utiliser ou de mal utiliser la géologie dans leurs entreprises. Évidemment les résultats de ces démarches étaient peu fructueux ! Par contre, certains présidents qui, dans leur carrière, avaient fréquenté les milieux industriels, faisaient merveille. Nous ne citerons qu'un exemple : Pierre Pruvost. Nous devions aborder le PDG d'importantes carrières de la région parisienne. En nous rendant au rendez-vous nous avons convenu que s'il nous demandait ce que nous espérions, nous répondrions 5 millions, en espérant en obtenir 3 ou 1. En entrant dans le bureau somptueux du PDG nous jetons un œil sur des photos de grand format représentant de magnifiques voiliers en course dans un paysage méditerranéen. Notre hôte surprend nos regards et entame la conversation sur la voile. C'était un passionné et la conversation porte sur la mer, la Méditerranée, mais pas du tout sur la géologie. Au bout d'un moment notre interlocuteur nous dit « *mais vous n'êtes pas venus ici pour parler vacances. J'ai*

*réfléchi à votre problème, que penseriez-vous de 10 millions ? » Nous acceptâmes... sans hésiter !*

Mais la somme nécessaire pour construire l'ensemble du bâtiment n'était toujours pas atteinte et, un jour, en 1970, nous rappelant que le permis de construire avait une validité limitée à deux ans, sauf si les travaux étaient commencés, nous donnâmes à l'architecte, M. Zavaroni, l'ordre de faire exécuter une tranche de travaux compatible avec les crédits disponibles : les terrassements. Grand fut notre effroi, quelque temps plus tard, en découvrant que l'architecte avait bien fait effectuer ces terrassements mais que l'entreprise avait commencé à bétonner le fond de l'excavation. Le montant de travaux dépassait les crédits disponibles. Nous avons respiré en apprenant que les responsables d'une association sans but lucratif ne pouvaient être poursuivis en justice pour de tels méfaits. Les travaux furent interrompus et les racines du fameux marronnier restèrent à l'air libre tout un hiver. Nous espérions secrètement qu'il en mourrait et que nous pourrions rectifier le tracé de la rampe d'accès. Mais il survécut un certain temps et fut remplacé plus tard par celui que nous voyons aujourd'hui.

La recherche de crédits continua. L'édification de la Maison de la géologie ressemblait à celle des cathédrales au Moyen-Âge : une tranche de travaux après chaque quête fructueuse, comme aimait à le rappeler le président Millot, qui avait ses entrées au Vatican. Nous avons signalé plus haut que les aptitudes des présidents pour quémander des crédits étaient très diverses et il faut rendre hommage à quelques grands artisans de ces quêtes : Hubert Curien, alors patron de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), Pierre Pruvost et Georges Millot. Chacun savait, avec élégance, pousser les industriels à participer à la Société civile particulière ou à faire un don pur et simple.

Le couronnement de ces actions est dû à Hubert Curien. Le bâtiment était debout, mais il était vide et nous n'avions plus de quoi terminer l'agencement intérieur et acheter le mobilier. Probablement un peu importuné par nos demandes successives, Hubert Curien nous demanda le montant des crédits nécessaires et nous donna une liste d'industriels à inviter à déjeuner. Ainsi fut fait et les ténors de l'industrie minière et énergétique de France furent invités à déjeuner à la Closerie des Lilas. À la fin du repas Hubert Curien prit la parole : *« Vous avez été invités à déjeuner par la Société géologique de France, vous pensez bien que cette invitation est intéressée. Vous connaissez tous le projet de la Maison de la géologie auquel certains d'entre vous ont déjà contribué. La Maison est construite mais il manque telle somme pour la meubler. Je connais les possibilités de chacun de vous, j'ai donc établi une liste des sommes que chacun de vous se doit de fournir : la voici »*. Il n'y eut aucune contestation, la maison fut meublée, et la Maison de la Géologie inaugurée le 13 juin 1977, soit dix ans après l'installation de la Société géologique de France rue Claude Bernard.

La Société géologique de France disposait dorénavant d'une salle de réunions et sa bibliothèque pouvait s'étendre, sur deux étages, dans le sous-sol de la nouvelle bâtisse. Un

Comité de gestion fut mis en place. Les premiers gérants furent Georges Millot et Claude Lorenz.

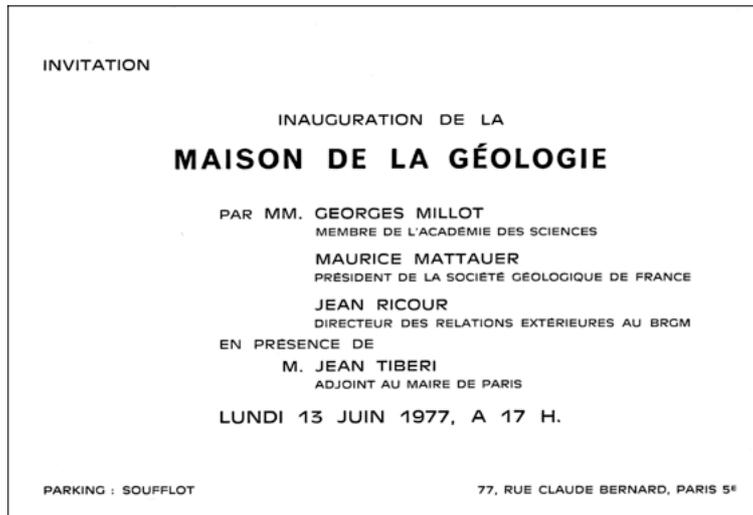


Fig. 2. Le carton d'invitation à l'inauguration de la Maison de la géologie

### **Les dessous de la Maison de la géologie**

Au cours des travaux une surprise attendait deux géologues curieux : une trappe dans le sous-sol en cours d'excavation donnant accès à un escalier en colimaçon. Après une descente équivalant à cinq étages, Daniel Haccard et Jacqueline Lorenz découvrirent une magnifique salle haute de 3 à 4 mètres, présentant de fort belles arcades de consolidation ainsi que des piliers de roche apparente. Il y avait là un accès aux anciennes carrières souterraines du Lutétien : une partie du Lutétien stratotypique était accessible sous la Maison de la géologie. Des reconnaissances permirent de découvrir un réseau de carrières s'étendant jusque sous le Val-de-Grâce, permettant d'admirer les consolidations effectuées par Mansart en vue de l'édification de l'église du Val-de-Grâce. Des visites furent organisées lors du Congrès de 1980, en accord avec l'autorité militaire.

Les piliers tournés permettaient d'observer la stratigraphie d'une partie du Lutétien exploité au Moyen-Âge pour la construction des édifices parisiens. La salle située sous la Maison de la géologie correspond à une partie des carrières aménagées, durant la Seconde Guerre mondiale, en abri pour la défense passive, abri qui ne fut jamais utilisé.

Jusque dans les années 1980 les carrières étaient en parfait état. Peu après elles furent fréquentées par une population indécrite qui couvrit de tags l'ensemble des parois. Et un jour une remontée de « *cataphiles* » dans les locaux de la Maison, accompagnée de déprédations et de vol de matériel informatique, conduisit le gérant de la Maison à condamner l'accès au sous-sol. Décision douloureuse certes qui, à plus ou moins longue échéance, n'est peut-être pas irréversible si les accès aux carrières sont un jour mieux surveillés.



Fig. 3. La salle des carrières souterraines sous la Maison de la géologie en 1980. Confortations et coupe du Lutétien sur un pilier.

### **La Maison de la géologie aujourd'hui**

Le projet de la Maison de la géologie avait, tout au début, connu des détracteurs, mais il faut bien reconnaître aujourd'hui que c'est une réussite. Elle possède une salle de réunion et toutes les manifestations de la Société géologique de France : réunions spécialisées, assemblées générales, colloques, symposiums, réunions conviviales etc., y sont accueillies. Elle a été le siège du secrétariat du 26<sup>e</sup> Congrès géologique international de 1980 ; elle abrite le siège du Secrétariat de la Carte géologique du Monde et le BRGM y a installé une annexe où l'on peut consulter les archives du sous-sol de toute la France, consulter et acheter toutes les publications de cet organisme dont les cartes géologiques ; de nombreux organismes et associations y tiennent leurs réunions.

Pour beaucoup, l'appellation Maison de la géologie couvre aussi bien les locaux de la Société géologique de France que ceux de la Maison de la géologie. Rappelons cependant que la Société géologique de France est une association sans but lucratif, alors que la Maison de la géologie est une société civile particulière gérée par des administrateurs. La plupart des actionnaires d'origine de la Société civile particulière ont revendu leurs parts à la Société géologique de France qui détient maintenant 148 parts sur 160. Les actionnaires actuels sont : BRGM (5 parts), Géofinancière (ex Géoservices, 1), Lumidine (ex Coparex, 2), Comité national français de stratigraphie (1) ; Ondeo (ex Lyonnaise des Eaux, 1),

Association des Sédimentologues français (1), Association des anciens Élèves de Nancy (1).

La Société géologique de France, bien qu'actionnaire majoritaire, paie un loyer à la Société civile particulière « *Maison de la géologie* » pour la salle de conférence et pour les locaux qu'elle occupe en sous-sol ; elle assure aujourd'hui la gérance de la Maison.

L'animation qui règne dans l'ensemble Société géologique de France-Maison de la géologie, le nombre des consultants et l'accueil qu'ils y reçoivent, tant à la bibliothèque de la SGF que dans les autres organismes qu'il abrite, montre bien que l'opération est une réussite. Les craintes émises par certains lors du lancement du projet étaient sans raison. Cette réussite nous la devons à tous ceux qui ont œuvré pendant plus de quinze ans qu'il ne faut pas oublier, en particulier tous les membres de la Société géologique de France qui à l'époque ont généreusement participé, par leurs dons, au financement de cette opération qui semblait utopique.